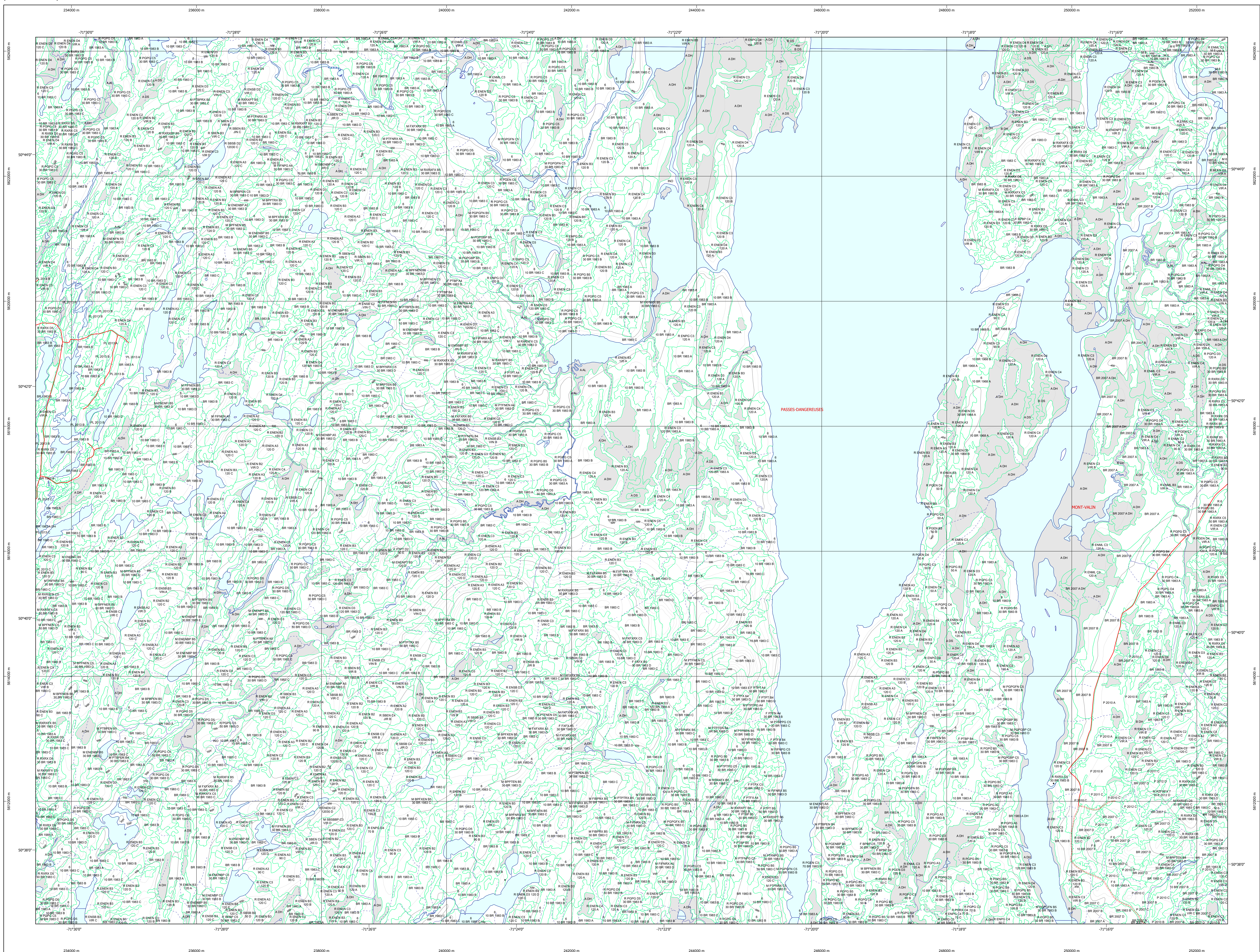


# Carte écoforestière



## STRATIFICATION ECOFORESTIERE

Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	Fin de hauteur	Fin de hauteur	Indicatif	Non forestier
00	Forêt naturelle	X			
01	Forêt aménagée	X			
02	Forêt productrice	X			
03	Forêt d'habitat	X			
04	Forêt de protection	X			
05	Forêt de réhabilitation	X			
06	Forêt de réhabilitation (partielle)	X			
07	Forêt de réhabilitation (partielle)	X			
08	Forêt de réhabilitation (partielle)	X			
09	Forêt de réhabilitation (partielle)	X			
10	Forêt de réhabilitation (partielle)	X			

Exemple d'appellation

Fin de hauteur	Fin de hauteur	Indicatif	Non forestier
BR 98 B C	CJ 98 D	A CH	NE
BR 98 A2	CJ 98 D		

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES SELON LE PROGRAMME D'INVENTAIRE

RESINEUX  
Couvrent en plus de 70% de la surface totale et occupent plus de 50% des essences résineuses.

FEUILLEUX  
Couvrent en plus de 70% de la surface totale et occupent plus de 50% des essences feuillues.

MELANGES  
Couvrent en plus de 50% de la surface totale et occupent plus de 20% des essences feuillues.

CODE	ESSENCES RESINEUSES	CODE	ESSENCES FEUILLEUSES	CODE	ESSENCES PROLIFÈRES
01	Épicéa de la zone	01	Chêne blanc	01	Hêtre commun
02	Épicéa de la zone	02	Chêne rouge	02	Hêtre commun
03	Épicéa de la zone	03	Chêne blanc	03	Hêtre commun
04	Épicéa de la zone	04	Chêne rouge	04	Hêtre commun
05	Épicéa de la zone	05	Chêne blanc	05	Hêtre commun
06	Épicéa de la zone	06	Chêne rouge	06	Hêtre commun
07	Épicéa de la zone	07	Chêne blanc	07	Hêtre commun
08	Épicéa de la zone	08	Chêne rouge	08	Hêtre commun
09	Épicéa de la zone	09	Chêne blanc	09	Hêtre commun
10	Épicéa de la zone	10	Chêne rouge	10	Hêtre commun

### INDICES DENSITE-HAUTEUR

HAUTEUR MOYENNE DES ESPECES DOMINANTES ET COORDONNATES	
ESPECES	HAUTEUR MOYENNE (m)
Chêne de la zone	17,5
Épicéa de la zone	18,5
Hêtre commun	19,5
Mélange	20,5
Tauzin	21,5

### CLASSES D'ÂGE

RELEVEMENTS ÉQUIVOCALIS	CLASSES D'ÂGE (en années)							
	0-9	10-19	20-29	30-39	40-49	50-59	60-69	70-79
REGULIER	15	15	15	15	15	15	15	15
REGULIER	15	15	15	15	15	15	15	15
REGULIER	15	15	15	15	15	15	15	15

### PERTURBATIONS D'ORIGINE

CODE	PERTURBATIONS D'ORIGINE	INTERVENTIONS PARTICULIÈRES
CHT	Chêne total	CON
DT	Défrichage total	COE
EL	Éclaircie grave	OLD
BR	Brûle	CAM
VER	Verges gaves	CA
VER	Verges gaves	CO

### PERTURBATIONS MOYENNES

CODE	PERTURBATIONS MOYENNES	INTERVENTIONS PARTICULIÈRES
BRP	Brûle partiel	CRP
CHP	Chêne partiel	CRP
DP	Défrichage partiel de feuillus	CRP
EL	Éclaircie légère	CRP
VER	Verges partiel	CRP

### TERRAINS FORESTIERS

CODE	TERRAINS FORESTIERS	CLASSES DE PENTE
CO	Défriché ou semi-défriché humide	A
CO	Défriché ou semi-défriché sec	B
AL	Autre	C
		D
		E
		F

## SERIE PEUPLIEMENTS ECOFORESTIERS 1/20 000

**Voies de communication et ponts**

- Classe 1, HN - Hors norme
- Classe 2
- Classe 3
- Classe 4
- NE - Non classé, ne répond pas aux critères HN, 1 à 4
- NF - Non forestier (Adresse Québec)
- Pont forestier

**Hydrographie écoforestière**

- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent, canal
- Hydrographie

**Obstacles et infrastructures**

- Bâtiment, silo, réservoir
- Chute, rapide, écueil
- Centre de ski alpin
- Hydrobase
- Mine à ciel ouvert
- Pyloène
- Terrain de camping
- Barrière, barrage de castor
- Remonte mécanique
- Ligne de transport d'énergie

**Courbe de niveau**

- Courbe de niveau maîtresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Estac

**Morcellement**

- Morcellement foncier

**Frontières**

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador
- Frontière forêt - Non forestier

**Peuplement écoforestier**

- Peuplement écoforestier
- Peuplement improductif
- Peuplement non forestier

**Métadonnées**

- Surface de référence géodésique
- Système de référence géodésique
- Projection cartographique
- Origine des altitudes
- Équidistance des courbes de niveau
- Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006
- Longitude géographique au centre de la feuille
- Latitude d'origine (méridien central)
- Coordonnées d'origine
- Facteur d'échelle

**Sources**

Donnée: Asstis cartographique (données topographiques) / Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

Informations forestières: 4e programme / 2011 / Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Année de photos pour la production de la carte (Espérance de recouvrement principale): 2011 / Juillet 2020

Date de mise à jour provinciale: 2011

Superficie minimale d'appellation des peuplements: 4 hectares

**Réalisation:** Ministère des Forêts, Faune, et des Parcs

**AVERTISSEMENT:** Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'ont aucune valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées à titre indicatif.